



SIVOM ENFANCE JEUNESSE
De l'Estuaire

A Cozes, le 21/12/2023

**A l'attention de toutes les familles
Utilisatrices des services des accueils
de loisirs**

Affaire gérée par
Ysabelle GANDOIS
Directrice Générale des Services
dgs@sivomestuaire.fr

Objet : Fonctionnement 2024 des accueils de loisirs

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Les vingt-six élus du Syndicat Enfance Jeunesse de l'estuaire ont voté, le 20 décembre dernier, le règlement de fonctionnement et tarifs 2024 applicables au service des accueils de loisirs périscolaire (matin, soir, mercredi) et extrascolaire (vacances). Je vous prie de bien vouloir les trouver en annexe de ce courrier.

Pour des raisons budgétaires impérieuses, les élus ont été contraints :

- De revoir les périodes d'ouverture annuelle des accueils de loisirs : Les 4 accueils de loisirs fermeront 15 jours en août et 10 jours en fin d'année. Sur les autres périodes de vacances scolaires, il y aura toujours 2 à 3 accueils de loisirs ouverts. Le calendrier d'ouverture 2024 a été défini et vous sera communiqué prochainement.
- De mettre en place une nouvelle grille de tarifs avec la création d'une tranche de quotient familiale supplémentaire : merci nous fournir obligatoirement une attestation de QF pour le 19 janvier 2024. A défaut, il sera appliqué le tarif le plus élevé.
- D'augmenter les tarifs. Ils s'appliqueront à compter du 02 janvier 2024. Pour l'accueil périscolaire du matin et du soir, la facturation se fera au quart d'heure et non plus à la plage horaire. Les modalités de réservations restent inchangées.
- De mettre fin aux activités du secteur jeunes. Les enfants jusqu'à fin de 6^{ème} pourront être accueillis sur les accueils de loisirs.

Soyez certains que tous ces choix n'ont pas été pris à la légère car les élus sont conscients de leurs répercussions sur le budget et l'organisation quotidienne des familles. Sans ces décisions fortes, la survie du SIVOM n'était pas assurée et nous aurions été contraints de fermer les 3 crèches et les 4 accueils de loisirs.

Restant à la disposition des familles qui souhaiteraient des informations complémentaires, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Président,

Vincent BOZIER

